



CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL N°5 Séance du 11 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Fabien CARD, Anne DUFOULON, Nathalie BERLAND, Cyril HATEM, Jocelyne MANENTI, Laurent CAPDEVIELLE, Marjorie RIMBAULT, Agnès ENGEL, Yann SPINNLER, Arthur BECKER.

Absents ayant donné pouvoir :

Sylvain POITOUT donne pouvoir à Denis MAILLER.

Anita SAUTIER donne pouvoir à Fabien CARD.

Absents excusés :

Hubert LOUIS.

Stéphanie LERONDEAU.

Secrétaire de séance :

Fabien CARD.

Ordre du jour :

1. Participation aux financements des travaux pour la création du chemin agricole à Marsannay-le-Bois.
2. Délibération tarifs repas/boissons pour les manifestations.
3. Approbation de la commune pour la création et l'adhésion du syndicat Clénay / Saint Julien au syndicat des eaux de la boucle des Maillys.

Divers

4. Point sur la bibliothèque par Jacqueline Thiry.
5. Divers.

1- Participation aux financements des travaux pour la création du chemin agricole à Marsannay-le-Bois.

M. le Maire propose de participer aux financements des travaux pour la création du chemin agricole à Norges la Ville. Le chemin permettrait aux engins agricoles revenant du Nord Est par la D974 de ne plus passer dans le village. Le coût global de cet ouvrage est de 23 869.30€ HT : le Conseil Général accorde une subvention de 5 529.50€. Mr le Maire propose de participer à la création de cet ouvrage à hauteur de 5 000€.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

2- Délibération tarifs repas/boissons pour les manifestations.

M. le Maire explique qu'il faut délibérer sur le tarif des repas le 14 juillet. Lors de la dernière délibération, les tarifs étaient de 15€. M. le Maire propose de passer sur une nouvelle tarification à 16€.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

3- Approbation de la commune pour la création et l'adhésion du syndicat Clénay / Saint Julien au syndicat des eaux de la boucle des Maillys.

M. le Maire informe que les statuts ont été validé par la préfecture. Les communes doivent maintenant délibérer pour l'adhésion du syndicat Clénay / Saint Julien au syndicat des eaux de la boucle des Maillys. La ressource en eau est un enjeu majeur. L'objectif de cette adhésion permettra une sécurisation sur notre ressource en eau et cette démarche entre dans le cadre de la Charte départementale de l'eau. Elle a pour objectif également de pérenniser la qualité de l'eau.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :12.

Vote contre :0.

Abstention :1.

5- Divers.

Des travaux sont prévus très prochainement sur la route de Bretigny pour les personnes concernées par les inondations par fortes pluies.

Concernant la Voie romaine : sur la partie Norges la Ville des travaux devraient avoir lieu concernant la voirie, les trottoirs et entrées charnières. Sur la partie Bretigny, étant donné qu'il y a plus long de trottoir, le coût est plus important ce qui met la consultation en attente.

Cet été, on a constaté beaucoup de nids de guêpes à l'école. Au sujet du changement ADMR / PEP ça s'est bien passé au niveau des parents. Niveau interne, il a été plus compliqué par rapport à l'utilisation des nouveaux logiciels.

Jocelyne Manenti informe qu'il serait judicieux de mettre en place un panneau direction « cimetière » pour le nouveau cimetière. Et de mettre en avant l'espace « jardin du souvenir » qui n'est pas visible.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

22h00

 
Le Maire
Denis MAILLER



